

L'association SPS apporte des solutions concrètes pour préserver la santé des professionnels en santé !

Après seulement trois années d'existence, l'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) a mis en place tout un dispositif pour prévenir l'épuisement professionnel, soutenir, accompagner et orienter les professionnels de santé en souffrance. Son maître mot : chercher, trouver rapidement des solutions et agir !

SPS a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé rendus vulnérables. L'association a deux objectifs clairs : susciter une véritable prise de conscience et proposer des actions concrètes, ciblées notamment sur le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance ; optimiser le parcours en soins de ces professionnels.

Dans le but de prévenir l'épuisement professionnel, d'accompagner et d'orienter les professionnels en santé en souffrance, elle s'est fixée 8 missions :

- **Aider** (création d'une plateforme d'appel nationale d'écoute qui a atteint, en deux ans, près de 3 000 appels, et d'un blog SPS) ;
- **Accompagner** (prise en charge *via* un maillage territorial avec des consultations physiques et la création d'unités dédiées) ;
- **Prévenir** (mise en place de sentinelles formées au repérage des soignants présentant des signes de souffrance) ;
- **Former** (développement de modules de formation pour apprendre à repérer et prendre en charge les soignants rendus vulnérables) ;
- **Comprendre** (réalisation d'études et d'enquêtes terrain autour de la souffrance des soignants) ;
- **Fédérer** (organisation d'un colloque national annuel, d'ateliers thématiques) ;
- **Protéger** (création d'un contrat de prévoyance en intégrant des plans de formation) ;
- **Participer** à la constitution de l'offre de soins dans les territoires à faibles effectifs de professionnels de santé (création du « care des territoires »).

1. Plateforme d'appel nationale

SPS a mis en place, en novembre 2016, **une plateforme d'appel nationale** pour :

- répondre aux attentes de tous les professionnels en santé rendus vulnérables, salariés, libéraux, étudiants et leur famille,
- offrir une écoute, un soutien et, si besoin, une orientation en région vers des consultations physiques (psychologues, généralistes, psychiatres) ou vers des unités dédiées.

La plateforme est **accessible 24h/24 et 7j/7**, via le **numéro vert 0 805 23 23 36**.

À ce jour, **près de 3 000 appels** ont déjà été pris en charge **par les 60 psychologues** de la plateforme et le nombre d'appels mensuels ne cesse d'augmenter.

Parmi les motifs d'appels, l'épuisement professionnel arrive en tête (environ un quart des appelants) suivi par les demandes d'informations, les conflits avec la hiérarchie, les problèmes de santé (TMS...), les ressentis de harcèlement, les conflits avec l'équipe, les dénonciations des conditions de travail, la démotivation...

Professions les plus représentées : les infirmier(ère)s (un tiers des appels), les médecins (22%), les aide-soignant(e)s, (12%), les pharmaciens (5%) et les chirurgiens-dentistes (près de 5% également). Une moitié est salariée, un tiers travaille en libéral.

En complément de la plateforme, SPS a mis en œuvre en juin dernier, **l'application mobile Plateforme SPS**, téléchargeable gratuitement sur smartphone via Apple Store (iOS) ou Google Play Store (Android).

2. Blog « expressionsdesoignants.fr »

Afin d'offrir un espace de communication et de partage à tous les soignants **qui souhaitent s'exprimer par écrit** sur la souffrance au travail, l'association SPS a mis en place **le blog « Expressionsdesoignants »**. Ce blog s'adresse aux soignants épuisés ou témoins d'une situation de détresse, mais également à tous ceux qui souhaitent partager des actions et initiatives qui ont amélioré la qualité de vie et le bien-être des soignants.

Informations sur : <https://www.asso-sps.fr/blog.html>

3. Premier réseau national du risque psychosocial en France

SPS et ses trois partenaires, le réseau Souffrance & Travail⁽¹⁾, le Service de Santé des Armées et le réseau Morphée⁽²⁾ ont mis à disposition des professionnels en santé en souffrance ou rendus vulnérables, **le premier réseau national du risque psychosocial⁽³⁾**. Ce réseau national rassemble des professionnels référents issus de chacune des quatre structures afin de couvrir et prendre en charge les différents types de risque lié au travail. Ces professionnels proposent des consultations physiques permettant aux professionnels en santé d'obtenir des conseils sur une situation au travail qui peut être difficile, et une orientation si nécessaire.

La liste des professionnels référents proposant une consultation est accessible sur le site www.asso-sps.fr/consultations.html

4. Orientation et prise en charge en unités dédiées

Les professionnels en demande d'aide et de soutien sont orientés, selon les profils et les besoins, vers des soignants (médecins généralistes, spécialistes...), des services spécifiques (juridique, administratif, remplacements...) ou des unités dédiées.

Ces unités dédiées permettent aux professionnels en santé en grande souffrance d'avoir une prise en charge intensive (admission rapide de courte durée) et hyperspécialisée nécessaire à un retour rapide dans leur cadre social et personnel. À ce jour, huit unités sont ouvertes et opérationnelles pour l'accueil des professionnels en santé, huit le seront prochainement.

Le réseau Morphée (consacré à la prise en charge des troubles chroniques du sommeil) et Souffrance & Travail sont partenaires de SPS pour la prise en charge des soignants.

Voir la carte des unités dédiées et lieux d'hospitalisation de jour sur www.asso-sps.fr/unites-dedies.html

5. Sessions de formation en région

Pour les praticiens qui accompagnent et soutiennent en ambulatoire des professionnels de santé en souffrance, SPS organise en région, en partenariat avec le réseau Souffrance et Travail, des sessions de formations de deux jours, tout au long de l'année, dans la plupart des grandes villes de l'hexagone. Validantes au DPC, ces sessions permettent aux psychologues, médecins généralistes, médecins du travail, psychiatres de recevoir une formation évaluée et contrôlée pour accompagner les professionnels en santé rendus vulnérables, tout en satisfaisant à leur obligation triennale de formation. « Repérage et prise en charge des soignants rendus vulnérables par leur travail » et « Comment intervenir auprès d'un soignant en crise suicidaire » sont les deux thèmes choisis pour les formations.

Depuis janvier, quinze sessions ont été réalisées, soit les trois quarts des formations prévues d'ici la fin de l'année. Elles ont permis à SPS de former plus de 200 personnes.

Informations et inscriptions sur www.asso-sps.fr/formations.html

6. Études sur les vulnérabilités des professionnels en santé

La première étude menée en 2015 par Stéthos/SPS visait à évaluer la souffrance psychologique des professionnels de santé, en particulier les addictions à l'alcool, aux anxiolytiques et psychotropes. La deuxième étude réalisée en 2016 avait, quant à elle, pour objectif d'évaluer la connaissance qu'ont les soignants des structures ou associations susceptibles de les soutenir en cas de souffrance psychologique mais aussi d'identifier leurs attentes en termes d'aides, de services et d'interlocuteurs.

En 2017, SPS a souhaité mettre en lumière le thème Suicide et professionnels de santé. Les résultats de l'étude ont confirmé ceux obtenus dans les études précédentes et démontré le besoin urgent de solutions spécifiques et dédiées pour accompagner les professionnels de santé rendus vulnérables. Une autre étude lancée la même année par le réseau Morphée a permis d'explorer les symptômes et comportements associés aux troubles du sommeil chez les soignants.

Une enquête est en cours de réalisation sur l'état de santé des professionnels en santé et les résultats seront diffusés en fin d'année.

Informations sur www.asso-sps.fr/études.html

7. Première journée d'ateliers et d'échanges pour prévenir la vulnérabilisation

Le 6 octobre dernier, SPS a lancé **la première journée d'ateliers et d'échanges dédiée aux professionnels et étudiants en santé pour prévenir leur vulnérabilisation**. Cette journée s'est déroulée à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) à Paris, sous la forme de deux séances plénières et 17 ateliers thématiques.

L'objectif de la journée était : d'identifier des initiatives de prévention santé, d'initier la création d'un réseau de thérapeutes et praticiens en prévention pouvant agir aux cotés des professionnels de santé pour améliorer leur qualité de vie, de communiquer sur des expériences de démarches de prévention réussies en milieu médical, de déclencher une véritable prise de conscience et d'aider les professionnels à adopter des comportements vertueux de prévention de leur santé, au travers de solutions concrètes.

Les séances plénières ont permis de lancer les débats à partir de deux grandes questions : **Quels enjeux, quelles actions pour prévenir la vulnérabilisation des professionnels en santé ?** et **Quelles études scientifiques à mettre en place pour démontrer l'intérêt des techniques de prévention ?** Quant aux ateliers thématiques, ils ont accueilli les participants autour de quatre thèmes : **techniques de gestion pour prévenir le stress, hygiène de vie, management et coaching, prévoyance.**

Informations sur www.asso-sps.fr/ateliers-prevention.html

8. 4^e colloque national SPS axé sur la prévention

Faisant suite aux trois premières éditions (2015 à l'Académie nationale de médecine, 2016 à l'École du Val-de-Grâce, 2017 au Ministère de la Santé), **le quatrième colloque national SPS** aura pour thème cette année : « **Prévenir la vulnérabilisation des professionnels en santé : de l'observation à l'action** ». Il se tiendra **le mercredi 5 décembre au Conseil Régional d'Île-de-France (Saint-Ouen)**.

Ce 4^e colloque marque une nouvelle étape dans les actions engagées par SPS, avec l'objectif cette année de susciter des prises de conscience et d'inciter les professionnels en santé **à s'engager dans des actions et des approches de prévention pour réduire leur vulnérabilité**.

Au menu de cet évènement : **les résultats d'une grande étude sur les facteurs de risque de l'hygiène de vie** liés à la vulnérabilité des professionnels en santé (alimentation, activité physique, sport, sommeil, addiction). Le colloque sera également l'occasion de présenter **des actions de prévention pour limiter les souffrances des professionnels en santé** : en pratique de soins complémentaires, en hygiène alimentaire, en management et coaching. Il exposera, par ailleurs, **les actions institutionnelles et territoriales nécessaires pour mettre en place une politique de prévention et de soins** afin de limiter la vulnérabilisation des professionnels en santé.

Pour s'inscrire au colloque : www.asso-sps.fr/colloque.html

(1) www.souffrance-et-travail.com

(2) <http://reseau-morphee.fr>

(3) 70 psychologues, 17 médecins généralistes et 8 psychiatres formés par SPS ; 64 psychiatres et 387 psychologues civils formés à la gestion de l'état de stress post-traumatique pour le Service de Santé des Armées ; 6 psychiatres, 125 psychologues et 11 médecins du travail pour le réseau Souffrance & Travail ; psychiatres pour le réseau Morphée.



L'association Soins aux Professionnels en Santé a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant accompagner et soutenir tous les professionnels en santé rendus vulnérables par leur travail. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes pour optimiser leur parcours de santé, notamment la prévention, le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle a créé la plateforme nationale d'écoute au 0805 23 23 36 et le réseau national du risque psychosocial constitué de psychologues, médecins généralistes et psychiatres formés. De plus, elle organise tous les ans des évènements et un colloque national qui présentent des nouvelles enquêtes et rassemblent des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants en souffrance.

Plus d'informations : www.asso-sps.fr